



Agenda

Vous souhaitez connaître les principaux contrats d'assurance des biens et des personnes et vérifier que vous avez une couverture assurantielle adaptée à vos besoins ?

La Chambre d'agriculture organise une nouvelle session de formation sur le thème :

Suis-je bien assuré ?

Erratum

Il fallait lire : 12, 19 avril et 24 mai + temps à distance (dès le 5 avril) (au lieu de 12, 19 mai).

Intervenants :
Olivier Bohn, consultant en gestion des risques.
Laurent Soucat, conseiller d'entreprise.
Tarifs (repas non compris) : gratuit.
Agriculteurs à jour de leur cotisation
Prise en charge par VIVEA.
Autre public : nous contacter.

Inscription auprès de Nathalie Cedrini
Tél. 03 87 66 12 48

Service régional Form'agir

Formation :

Tél. 03 83 93 34 93

formation@grandest.chambagri.fr

Apprentissage :

Tél. 09 69 36 35 99

apprentissage@grandest.chambagri.fr

Liste des formations :

www.grandest.chambre-agriculture.fr/
formation-emploi



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE

Accueil du public

A Metz, 64 avenue André Malraux

du lundi au jeudi :

de 8h à 12h et de 13h15 à 17h

Le vendredi :

de 8h à 12h et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés, sur RDV

Morhange, 2 rue du Pratel

Tél. 03 87 66 12 30

Sarrebourg, 33 rue du Général De Gaulle

Tél. 03 87 66 04 41

(sauf mercredi après-midi)



Comité de rédaction du 30/03/18 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élues ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.

FORMATION

Dresser son chien de troupeau

Après avoir participé à la journée de découverte du chien de troupeau le 10 janvier à Burlioncourt, un groupe de 11 éleveurs mosellans et alsaciens a décidé de passer à l'étape supérieure en démarrant le cycle de formation « dresser mon chien de troupeau, initiation ». Les deux premières journées ont eu lieu les 21 février et 14 mars à Lezey et la dernière journée du cycle est prévue le 6 avril. Cette fréquence permet aux stagiaires de mettre en pratique, entre deux séances, les exercices enseignés par Bruno Banon, formateur chien de troupeau agréé par l'Institut de l'Élevage.

Pour beaucoup d'éleveurs, le chien utilisé pour le travail reste un tabou et beaucoup s'imaginent qu'il est réservé aux éleveurs ovins ! Il faut savoir que le chien est avant tout intéressé par le mouvement et peut donc travailler sur toute production en allant de la poule à la vache allaitante en passant par les cochons. Au sein du groupe, seuls trois éleveurs ovins étaient présents. Les huit autres élèvent des vaches laitières.

Les bases de l'éducation

Lors des deux premières journées, les stagiaires ont pu apprendre les bases du dressage ainsi que les premières manipulations au cercle.

L'éducation de base permet de fixer l'écoute, et donc l'autorité, et peut se mettre en place dès le quatrième mois du chiot. Le tra-

vail commence par le marcher en laisse : le maître est le meneur et le chien doit être fixé sur ce dernier lors de l'interpellation par son nom. La traction sur la laisse (dont la force est à doser selon la sensibilité du chien) est le meilleur moyen pour attirer l'attention du chien.

Une fois cet exercice maîtrisé, on peut passer aux exercices suivants : «stop et couché» et «stop et viens» et le rappel, à effectuer en longe dans un premier temps.

Le contact avec le troupeau

C'est seulement une fois toutes ces bases acquises que l'on peut emmener le chien auprès des animaux en filet. Avec des jeunes chiens, il est indispensable de commencer le dressage avec de jeunes bêtes : l'idéal étant un groupe de 6-8 petites génisses (laitières ou allaitantes) ou agnelles qui ne contestent pas l'autorité. Il n'y a aucun problème si elles n'ont jamais vu de chien, elles s'y habitueront très rapidement. Dans la mesure du possible, ce groupe de jeunes bêtes doit être conservé pour l'ensemble des entraînements quotidiens. Bruno Banon conseille de travailler au moins un quart d'heure par jour pour voir des résultats. L'éducation du chien ne se fait pas sans un minimum d'investissement de la part du maître.



Au cercle, les stagiaires canalisent leur chien pour qu'il s'arrête à l'opposé de leur maître.

Au filet, l'objectif est que le chien se place en position «midi», une position naturelle pour lui en tant qu'arrêteur de mouvement. Pour cela, le maître va se servir du mouvement des animaux en provoquant leur fuite pour faire bouger le chien, qui va instinctivement chercher à les contenir. Si le chien ne va pas tout seul à «midi», c'est au maître d'aller se placer à «6 heures». Il faut habituer le chien à se trouver à l'opposé de son maître.

Il faut rester prudent sur deux points : un chien trop jeune risque de ne pas être prêt, il ne faut donc pas lui mettre la pression au risque de l'écraser. Il n'y a pas d'âge minimum, cela dépend du caractère du

chien. Il faut aussi rester raisonnable sur la durée de l'exercice : une confrontation trop longue avec le troupeau risque de déstabiliser le chien.

A la fin de la troisième journée de formation, les stagiaires commenceront à travailler en libre, de façon très progressive afin de garder le contrôle sur le chien.

Christelle VAILLANT, technicienne spécialisée ovins viande

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage - Christelle Vaillant
Tél. 06 80 61 85 80
christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr

FORMATION

Les bons outils pour réussir sa transmission : «une formation qui m'a éclairée et rassurée !»

Le succès des formations dédiées à la transmission animées par les équipes de la Chambre d'agriculture se confirme. Près de 40 personnes réparties en trois groupes ont participé à ces journées déterminantes au cours du premier trimestre 2018. Retour sur quelques témoignages.

Réalisées avec le soutien financier du fonds de formation VIVEA, trois sessions se sont déroulées en janvier et février dernier. «Avec des emplois du temps serrés et des priorités à gérer, nous avons choisi de nous limiter à une journée pour aller très rapidement à l'essentiel et permettre à chacun de suivre éventuellement d'autres sessions au cours de l'hiver» confirme Christophe Marconnet, responsable du conseil d'entreprise. Il anime ces journées de formations en binôme avec Marc-Antoine Philippe, conseiller juridique qui ajoute «l'animation en binôme permet de croiser les expériences et les visions, en insistant sur la

nécessité d'anticiper et d'inscrire le projet de transmission dans une vision globale de la stratégie personnelle et professionnelle».

La formation est construite autour d'une participation active du groupe, chacun peut s'exprimer librement sans dévoiler naturellement les aspects qui doivent rester personnels et confidentiels. Objectifs, motivations, limites d'une cession non préparée, choix juridiques et fiscaux, stratégies comptables sont autant de sujets abordés successivement au cours de la journée. «C'était la première fois que j'utilisais la méthode des post it pour échanger avec les autres» déclare un sta-

giaire. Son épouse complète «cette journée m'a éclairée et surtout rassurée sur les orientations et les choix que nous avons déjà faits, même s'il reste encore d'autres décisions à prendre». Le support informatique est secondaire, priorité est donné aux échanges d'expériences et à la mémorisation (avec par exemple un quizz interactif autour des notions juridiques).

Une journée à recommander !

«Je suis surpris qu'il n'y ait pas plus de participants» déclare un exploitant meusien, venu participer à cette session à Metz. «Les formations pour l'installation aidée

sont nécessaires. Alors que la population agricole vieillit, on pourrait imaginer que la participation à de telles journées sur la transmission se généralise» conclut le responsable du conseil d'entreprise. La transmission, c'est l'affaire de sa vie et une journée n'est pas de trop pour en appréhender toutes les subtilités. Les inscriptions sont ouvertes pour d'autres sessions : n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant.

Chambre d'agriculture de la Moselle
Contacts, inscriptions, rendez-vous personnalisés :
Romain Montagné
et Christophe Marconnet
Tél.03 87 66 12 49